**Ouverture par Francis Hirn**
**Président « Les Amis de Marcel Rudloff »**

# Cérémonie de remise du « Prix de la Tolérance Marcel Rudloff » 2025 à Béatrice Hess

**Palais des Droits de l'Homme / Strasbourg, 28 mars 2025**

Mesdames et Messieurs, chers Amis,

Une cordiale et amicale bienvenue, à vous toutes et vous tous, qui honorez de votre présence cette cérémonie de remise du prix de la Tolérance 2025.

Merci d'avoir répondu nombreux à notre invitation pour partager ce moment annuel fort de notre association, créée en 1997, pour perpétuer la mémoire de Marcel Rudloff, à travers la promotion de la tolérance et du respect de l'Autre, valeurs qu'il incarnait mieux que personne et qui nous lient à lui.

Marcel Rudloff aurait eu 102 ans le 15 mars. Ayons une pensée pour lui, ainsi que pour son épouse Marguerite qui avait accompagné la création de notre Association et qui en fut immédiatement une contributrice déterminée et active, jusqu'à son décès.

C'est un réel bonheur et une grande fierté de pouvoir vous recevoir pour cette cérémonie dans le cadre hautement symbolique de la grande salle d'audience du Palais des Droits de l'Homme. Pour cela je veux dire notre reconnaissance à la Présidence de la Cour de nous accueillir ; j'associe à ces remerciements le service du protocole et l'ensemble du personnel de l'unité des visites pour leur sollicitude.

Depuis bientôt trente ans, l'Association œuvre pour perpétuer la mémoire de Marcel Rudloff. Elle peut se féliciter de son action. Comme lorsqu'il s'est agi d'inscrire le nom de Marcel Rudloff sur différents sites et lieux : un lycée à Strasbourg, le centre de formation et d'apprentissage du Centre Alsace à Colmar, le centre de la randonnée à Châtenois, le square avec la stèle et son effigie face au Palais universitaire, la plaque sur sa maison natale, rue du Faubourg national, la salle du Conseil du Barreau de l'ordre des avocats, la salle des commissions de la Maison de la Région. Et puis, il y eut des événements, comme l'inoubliable moment de mémoire le jour anniversaire où il aurait eu 80 ans, plusieurs concerts en hommage, et plus récemment les tables rondes et exposition pour le centenaire de sa naissance en 2023.

Pour autant, la remise du Prix de la Tolérance, qui porte son nom, est le point d'orgue annuel de l'Association pour célébrer fidèlement sa mémoire sans interruption depuis 1998. Aux récipiendaires dont la liste impressionnante figure sur le programme qui vous a été remis à l'entrée, s'ajoutent, depuis 2002, les « prix jeunes », une initiative de l'Association qui s'adresse avec le soutien du Rectorat au monde scolaire de nos deux départements, et qui a permis de remettre 94 prix dans 28 lycées, 28 collèges et 14 écoles.

Une belle œuvre dont nous pouvons être fiers, car ça fait bientôt trente ans que ça dure que ça marche, grâce à un noyau de personnes convaincues et dévouées, d'un solide contingent de membres et de cotisants, auxquels je veux dire notre respect et notre gratitude. Mais rien n'aurait été possible sans le soutien financier de nos partenaires historiques et des responsables qui s'y sont succédé, et qui reconnaissent notre engagement. Nous les remercions très sincèrement pour leur confiance.

Cette cérémonie est l'occasion de les saluer tout particulièrement et de leur rendre hommage. En premier lieu, nos deux soutiens financiers majeurs, la Région et son président, représentés par Gabrielle Rosner-Bloch, la Ville et la maire, représentées par Owusu Tufuor. Mais je veux mentionner aussi la Collectivité européenne d'Alsace qui contribue au parrainage de l'action auprès des scolaires, représentée par Pascale Pfeiffer.

Je veux saluer aussi la présence de Vincent Debès, qui représente la présidente de l'Eurométropole, Me Cédric Lutz-Sorg qui représente la Bâtonnière de l'Ordre, Odile Agraffel, vice-présidente, qui représente la présidente du CESER, et Laddir Kadour, son directeur, Jean-Paul Omeyer, vice-président qui représente le président du CROSA, Geneviève et Hélène qui représentent la famille de Marcel Rudloff et siègent à notre conseil d'administration. Une mention particulière, enfin, pour tous les autres membres du Conseil d'administration presque au complet ce soir, avec en particulier le premier vice-président Albert Hamm, qui officiera dans un instant en sa qualité de président du jury, Bernard Scharly, trésorier, et Géneviève Louisadat, secrétaire générale.

Mais la personnalité la plus éminente, ce soir, c'est vous, chère Béatrice. Bienvenue à vous, à votre époux, aux autres membres de votre famille et à vos proches qui vous accompagnent. Nul besoin de vous présenter davantage, car personne n'ignore votre exceptionnelle et longue carrière sportive, qui vous a hissée au plus haut dans le classement de notoriété des personnalités alsaciennes. Au-delà du sport pour lequel les plus grands honneurs vous ont déjà été rendus, nous avons voulu mettre en exergue votre générosité et vos engagements publics pour l'intérêt général, mais aussi votre ouverture aux autres.

D'ailleurs, par discipline et respect de nos règles, il ne me revient pas d'en dire davantage, car notre protocole interne réserve ce privilège à notre président du jury, Albert Hamm, qui prononcera votre éloge dans un instant, avant que me revienne, par la suite, l'honneur et la joie de vous remettre officiellement, le Prix de la Tolérance Marcel Rudloff pour 2025.

Dans l'immédiat, je me contenterai donc de vous remercier, au nom de notre Association, d'avoir bien voulu accepter de recevoir l'hommage qui vous est rendu ce soir. Vous ajoutez, ainsi, votre nom à la liste impressionnante des personnalités prestigieuses qui vous ont précédés dans cette distinction, qui forment notre « Panthéon de la Tolérance ».

Quelques mots maintenant sur le sens de notre Association pour ceux qui la découvrent. Créée, comme je l'ai rappelé au début de mon intervention, un an après le décès de Marcel Rudloff, pour perpétuer sa mémoire, et promouvoir, à travers son souvenir, les nobles valeurs qui étaient les marqueurs de son action publique, notre Association entend promouvoir l'esprit de tolérance, et militer pour le respect mutuel et le mieux vivre ensemble. Cela peut paraître téméraire, vaniteux et présomptueux, eu égard à l'état du monde et au désordre général qui s'est emparé de notre société. Pour autant, nous persistons à vouloir apporter une modeste contribution et nourrir l'espoir d'un monde plus raisonnable, fraternel et apaisé.

Le Prix de la Tolérance entend mettre en lumière des contributions et des modèles exemplaires en la matière. C'est *in fine* le Conseil d'administration qui désigne le lauréat ou la lauréate au terme d'un processus rigoureux, avec des échanges, souvent passionnés. Le consensus doit se faire autour d'un élu, qui doit être tel que Marcel Rudloff lui-même aurait pu le choisir, au nom des valeurs qui lui étaient chères. Pour 2025, nous avons, une fois de plus, l'intime conviction que Marcel Rudloff aurait très certainement validé la décision du jury.

Ce moment festif, en l'honneur de notre lauréate, est aussi pour l'Association, le moment adéquat pour rappeler son affection et son attachement pour l'homme exceptionnel que fut Marcel Rudloff, et les valeurs qu'il incarnait pleinement, et singulièrement dans son action publique, alors ce n'est pas l'évidence. Lui, qui allait jusqu'à pratiquer (je le cite) « *le respect fondamental de l'adversaire dans lequel on ne voit pas un ennemi »,* était un parfait modèle de cet humanisme rhénan, qui nous oblige, ici en Alsace, à une mission particulière pour la paix, la compréhension, l'amitié, la fraternité et la solidarité, à l'égard de tous. C'est à cela que nous entendons participer, parce que nous le devons à la mémoire de Marcel Rudloff.

En conclusion de mon propos, j'ai l'habitude de citer un passage du livre, « *Souvenirs pour demain* », disponible en lecture sur notre site, qu'Alain Howiller lui a consacré à partir d'entretiens recueillis quelques mois avant le décès, déjà marqué par la terrible maladie qui l'a emporté. Je cite Marcel Rudloff :

> *« J'ai toujours respecté les autres et en particulier mes adversaires. Ce respect de l'autre me vient à la fois de ma vision du monde et de ma formation d'avocat qui m'a beaucoup marqué. J'ai voulu mettre en pratique mes convictions de chrétien (…) : je n'ai voulu faire de tort à personne (…) Une seule règle : idéal humain, respect de tous, refus de tout sectarisme. Je ne regrette rien de mon action ni surtout de ma volonté de respecter toutes les convictions sans acrimonie* ».

Ces quelques paroles résument bien les fondements de notre Association et la finalité que nous avons voulu lui donner, en instituant notamment, à sa mémoire, ce « Prix de la Tolérance » qui nous rassemble ce soir et que vous allez recevoir dans un instant, chère Béatrice Hess.

Mon dernier mot sera pour remercier les jeunes et sympathiques musiciens de l'orchestre "Ballade", dirigé par leur superbe chef et professeur, Jean-Claude Chojcan, qui en a fait non seulement un ensemble de virtuoses, mais aussi une école de tolérance. . Ballade est une association qui œuvre pour «une meilleure inclusion socioculturelle de publics vulnérables par des actions sociales, éducatives et culturelles basées sur l'enseignement-apprentissage de la musique pour contribuer à un bien vivre-ensemble

Je leur cède la tribune pour leur deuxième intermède et vous remercie de votre attention.